Courrier des Opelousas

Vol. XVII. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., 31 Juillet 1869. **No. 8.**

Le Courrier des Opelousas.

Journal officiel d'Opelousas.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : 31 JUILLET 1869.

Les affaires de la Paroisse.—Nous publions tout au long, en anglais, le rapport de la commission de comptables nommée par une assemblée de contribuables à l'effet d'éclaircir, si c'était possible, les affaires financières de la paroisse. Nous aurions désiré en donner une traduction française; mais quand il s'agit d'entreprendre gratuitement des travaux d'Hercules, on finit par fatiguer.

Quoique le rapport ne soit point encore cemplet, on y verra des malversations palpables, un gaspillage général (pour ne pas dire plus) des deniers publics. Nous en recommandons une lecture attentive et réfléchie; l'opinion sera naturellement fixée après la lecture de cet excellent et lucide rapport.

Le *Journal*, notre voisin, disait, le 3 Juillet:

"Les initiateurs de l'assemblée des contribuables de St. Landry, nous rappellent le paysan qui avait gagné un éléphant à la loterie. Ils ont aujourd'hui sur les bras quelque chose qu'ils ne savent pas manier. Ils devraient demander à quelqu'un de ceux qui "voudraient tenir la lumière sous le boisseau" de venir leur aider."

Le même journal, sous la même date, disait encore:

"Les contribuables sont parfaitement satisfaits du Jury de Police."

Quant à l'éléphant, il a été, ce nous semble, assez complétement disséqué, et la carcasse monstrueuse de l'animal est là... La dissection anatomique a été faite par deux artistes très experts dans le genre, (MM. F. A. King et Ev. Déjean) et il ne manque plus à ce tableau grotesque que la position et l'attitude des sangsues, des vampires, des chacals et des hyènes qui lui sucent son meilleur sang et qui se disputent les lambeaux de ses chairs.

Pauvre Paroisse...... Pauvres, pauvres contribuables..........

Et cependant, tout cela a été fait sans l'aide des officiers et des membres du Jury de Police ni de ses partisans.

Mais, que les contribuables soient parfaitement satisfaits du Jury de Police, comme le prétend notre confrère de la rue de la Cour, c'est maintenant à eux de le dire.

Théatre des Variétés.—Nous ne voulons annoncer ni un spectacle, ni un concert, ni un bal, ni une foire, ni une exhibition d'aucune espèce, si ce n'est une exhibition de meubles de maison, par M. Vatter, le marchand et fabricant de meubles bien connu de notre communauté. En effet, M. Vatter vient de louer à bail le Théâtre des Variétés, où il tiendra en même temps son magasin de meubles et son atelier. Ainsi, adieu les Variétés pour ce qui regarde les amusements. Quand on aura des divertissements, il faudra aller ailleurs, car dès aujourd'hui, le Théatre est transformé en un beau magasin de meubles, où on pourra monter un ménage complet à un prix modéré. Voir l'avis de M. Vatter dans une autre colonne.

☞ Ceux qui ont pris l'habitude dernièrement, de tirer des coups de fusil et de pistolet dans les rues de notre ville, feront bien de lire l'avis du Constable Thompson dans une autre colonne.

☞ Nous avons rencontré, dans le courant de la semaine, M. Alcée Dupré, des Opelousas, qui revenait du Cypremort avec quelques chevaux, qui lui avaient été volés depuis longtemps. Il n'a pu en trouver qu'une partie, mais il a pris des mesures vigoureuses pour lui faire rendre une vingtaine d'autres qui sont dans la même partie du pays.

Il parait qu'il y a une association bien organisée qui s'étend dans toutes nos prairies, dont le but est le vol de chevaux, de mulets, &c., et qui ensuite les revend aux habitants à quelque point éloigné de l'endroit où le vol a été commis. Quelques poursuites énergiques, comme celles de M. Dupré, détruiraient bien vite cette bande de filous et leur enseigneraient que le vol ne se commet pas avec impunité.—*Advertiser, de Vermillonville, 24 courant.*

☞ Le gouverneur Warmoth, supposant le nombre de licences prises jusqu'à ce jour très inférieur au nombre réel des industries pour lesquelles la loi en exige, a adressé la circulaire suivante aux divers collecteurs de taxes d'Etat:

"Monsieur,—Je désire un rapport contenant les noms des personnes auxquelles vous avez délivré des licences depuis que vous êtes collecteur, les genres de commerce, professions ou industries pour lesquels les licences ont été délivrées, les dates de ces licences et les sommes reçues pour chaque classe. Veuillez m'adresser ce rapport aussitôt que possible et m'en faire tenir un semblable le premier de chaque mois.

H. C. Warmoth.

En Cour.—Et vous avez été témoin oculaire?

—D'autant plus *oculaire* que j'ai reçu sur l'œil gauche un maître coup de poing.

Le Charbon.—Cette maladie si affreuse a fait son apparition sur les animaux de notre Paroisse: elle s'est montrée d'un caractère foudroyant: les victimes parmi les bêtes à cornes ont été nombreuses. Nous apprenons avec peine, quoique sans entière certitude, que ce terrible fléau n'a pas restreint ses ravages aux animaux, mais a même attaqué quelques personnes, dont deux sont mortes.—*Advertiser de Vermillonville, 24.*

Le Tunnel sous la Manche.—Jeudi dernier, le président du *Board of Trade*, M. J. Bright, a reçu une députation du comité des promoteurs du projet de tunnel sous-marin entre Calais et Douvres.

Lord Grovesnor, président de ce comité, membre du Parlement anglais, a explique à M. Bright les progrès de l'entreprise. Le projet a été d'abord soumis à l'empereur Napoleon III et au gouvernement français: une commission d'hommes spéciaux a été chargée, par ce dernier, d'étudier le projet; elle a fait un rapport favorable à la possibilite de son exécution. Dans la pensée qu'une entreprise de cette importance, ayant un caractère international, méritait de recevoir l'appui et des encouragements matériels des deux gouvernements, les promoteurs demandent que la France et l'Angleterre garantissent chacune un intérêt de 2½ sur une somme de 50 millions de francs qui serait employée à creuser deux tunnels parallèles destinés à unir les deux côtes.

Le gouvernement français désire, avant de se prononcer, savoir ce que le gouvernement anglais compte faire. Le but de la démarche du comité auprès de M. Bright est de le prier de soumettre le projet au cabinet anglais, en l'appuyant.

M. Bright s'est fait expliquer plusieurs points techniques du projet et a promis à la députation de saisir ses collègues de cette affaire, à la première occasion.

☞ L'*Evening Star*, de Londres, publie la relation suivante de l'explosion d'un ballon et de la mort de plusieurs personnes:

"L'agent du Lloyd à Buenos-Ayers rend compte de l'accident survenu le 24 mai, lors de la fête donnée en commémoration de l'anniversaire de la déclaration de la liberté. Un aéronaute nommé M. Baraille a fait une ascension en ballon du centre de la place. Le ballon est resté quelque temps stationnaire, planant audessus de la ville, puis il est descendu s'abattant en rade. Un grand nombre de canots et un petit steamer sont accourus au secours de l'aéronaute, qui allait se noyer dans sa nacelle. Malheureusement le ballon, en se débattant, s'est mis en contact avec la cheminée du steamer; le gaz ayant pris feu, a produit une explosion formidable. L'équipage a sauté et tous les canotiers ont été lancés dans l'espace. Le bateau à vapeur, auquel le feu a pris, a été très avarié. Les journaux de Buenos-Ayres disent que huit personnes ont péri et que vingt-cinq autres ont été blessées et atteintes assez gravement par les flammes."

Suicide.—Un vieillard nommé Victor Dejoux, âgé de 70 ans environ, s'est pendu, hier matin, dans une cour de la rue Prieur, entre la rue St. Pierre et le Chemin Carondelet.

Ce malheureux avait, depuis quelque temps, perdu une partie de sa raison, et c'est à un mouvement de folie que l'on attribue le triste attentat qu'il a commis contre lui-même. Victor Dejoux laisse une petite fortune qui lui assurait une existence honorable et exempte de tout souci matériel.—*Abeille, 18 courant.*

☞ Le journal *La Ferme*, dit que les causes principales de la maladie des poules sont: 1o la malpropreté du poulailler que l'on ne blanchit pas assez souvent à l'eau de chaux; 2o le manque d'air pendant la nuit; 3o le lever trop matinal; 4o et le manque de nourriture. Nous conseillerons en outre, comme moyen préventif, celui de mettre quelques vieux fers dans la boisson qu'on leur destine.

Pour garantir les poules de la maladie, prenez autant de têtes d'ail que vous avez de poules, pelez-les bien; mettez-les dans l'eau en ajoutant un verre de vinaigre par litre d'eau et mettez ce breuvage partout où vos poules vont boire.

Au moment où les jardiniers et les cultivateurs en général ont à préparer leur culture d'hiver, il est bon de leur rappeler la grande utilité du *Jardinier Economique et productif* de *la Louisiane* par Ulger Vicknair.

Cultivateur créole et praticien d'une expérience consommée, M. Vicknair donne, dans sa brochure, des indications et des instructions précieuses pour tirer bon parti des avantages du sol et du climat de la Louisiane. Les nombreux jardiniers qui ont fait usage de son livre s'accordent tous à en reconnaître les grands mérites et à le considérer comme un guide indispensable aux succès de la petite culture.

La brochure est en vente au bureau de *la Renaissance*, au prix modique de 50 cents l'exemplaire.

☞ Le vélocipède vient d'être distancé par une invention nouvelle: on a construit à Maysville, dans le Kentucky, une voiture que l'on monte avec une clef, comme une pendule, et qui, mise en mouvement par un puissant ressort, marche dans toutes les directions où on la guide, pendant une demi-heure.

Les différents sols, pavés, macadams, routes ordinaires, sont également accessibles à ce véhicule d'un nouveau genre, que l'on dirige avec une très-grande facilite.

☞ Un individu est cité devant le juge de paix; on lui réclame le prix d'un lot de harengs dont les trois-quarts étaient pourris.

Il a été condamné à payer les *frais*.

Autorisation d'Atterrissage.

La plupart des journaux du Nord s'étant prononcés contre la méticulosité du gouvernement fédéral à l'égard du cable, M. Fish, secrétaire d'Etat, a fini par consentir à l'atterrissage demandé. La dépêche ci-après attribue ce consentement à des arrangements intervenus entre M. Fish et les agents de la compagnie française. Mais il est facile de voir que ces arrangements n'ont pu être une cause déterminante, attendu que le télégraphe océanique, comme nous l'avons expliqué, est essentiellement cosmopolite, appartenant par ses extrémités à des peuples divers. Sans arrangements préalables, le cable français, du moins de St-Pierre au Massachusetts, eût toujours été à la merci des Américains. Un sentiment de pudeur seul a donc dû changer les dispositions du gouvernement fédéral. Quoi qu'il en soit, voici la dépêche annonçant l'autorisation sollicitée:

Abeille.

"Washington, 19 juillet 1869.

"Un arrangement satisfaisant est intervenu entre le secrétaire Fish et les agents de la compagnie du télégraphe français, et par suite, le gouvernement autorise l'atterrissement du cable sur le territoire américain. La difficulté gisait dans le fait que le gouvernement français avait accordée à la compagnie une concession privilégiée pour vingt ans, et que, en vertu de cette concession, aucun cable américain ne pouvait atterrer sur le territoire français.

"Le directeur de la compagnie française est arrivé ici la semaine dernière, et, après plusieurs entrevues avec le secrétaire d'Etat, a consenti à déposer dans les archives de ce département un document écrit par lequel la compagnie s'engage à renoncer à son privilège exclusif en France et à accepter la future législation du Congrès relative aux télégraphes maritimes.

"M. Fish ayant ainsi atteint le but propose en obligeant la compagnie à accepter les conditions prescrites, a donné l'autorisation nécessaire pour débarquer le cable à Duxbury (Massachusetts,) où il arrivera vers vendredi prochain."

Gaz d'Eclairage Barbarin.—*Succes des expériences. Formation d'une Compagnie par actions.*—M. Arthur Barbarin est un des hommes qui honorent le plus notre ville; esprit chercheur, et travailleur infatigable, il est l'auteur de diverses inventions qui toutes méritent l'attention publique, et dont quelques unes sont appelées à jouer dans l'industrie un rôle important. Parmi ces dernières, la découverte d'un procédé à l'aide duquel un gaz d'éclairage, clair et brillant, est tiré de l'air atmosphérique, va recevoir une application immédiate.

L'invention est aujourd'hui définitivement jugée. Une expérience publique faite hier soir dans la gare du chemin de fer de Jackson, en présence d'une réunion nombreuse a prouvé d'une manière irréfutable toute la valeur de l'invention Barbarin. La simplicité du procédé que les moins savants arrivent aisément à comprendre, l'instantanéité de la production du gaz, la clarté de celui-ci et ses qualités d'éclairage ont frappé tous les assistants.

Nous ne décrirons point aujourd'hui le procédé lui-même, dont nous avons déjà précédemment entretenu nos lecteurs.

Le système primitif de M. Barbarin a été récemment modifié d'une façon heureuse en quelques parties. Nous citerons deux améliorations importantes: l'une de M. C. G. De Lisle, qui a pourvu le compresseur atmosphérique d'un ressort en caoutchouc, l'autre de M. A. S. Dupas qui a perfectionné l'appareil dans lequel le gaz se sature de carbure.

Une des qualités essentielles du gaz Barbarin est d'être extrêmement économique. Le gaz de la compagnie de la Nlle.-Orléans est fourni au public à raison de 40 cents par cent pieds cubes, le gaz Barbarin revient à 40 cents les mille pieds.

Ces chiffres sont pour l'inventeur la meilleure des réclames.

L'appareil Barbarin peut être placé dans les maisons de ville et de campagne, les chars de chemin de fer, les bateaux, les usines, partout en un mot. Il n'offre aucun danger, n'est pas explosible et n'exhale aucune odeur.

De tels avantages assurent le succès de l'invention. C'est ce qu'ont compris les capitalistes qui viennent aujourd'hui prêter leur concours à M. Barbarin.

En donnant un démenti au vieux dicton: "Nul n'est prophète en son pays," ils savent qu'ils font une affaire dont la communauté bénéficiera ainsi qu'eux-mêmes.

Une société s'est définitivement fondée hier pour exploiter le nouveau gaz d'éclairage. Son personnel de direction est ainsi composé:

MM. Benj Florence, président,
Henry Peychaud, trésorier,
A. Barbarin, surintendant.

Directeurs: MM. Benj. Florence, Henry Peychaud, A. Barbarin, E. A. Tyler, Jules Tuyès, E. A. Woolfley, L. E. Lemarié, Emile Reynès, Victor Démoruelle.

Bon succès et prospérité à l'affaire.

Abeille, 21.

☞ Victor Hugo se faisait raser par un barbier, loquace comme il convient à sa profession, et qui devisait sur la fin du monde.

Les bêtes mourront le premier jour, disait-il, et les hommes le troisième.

Hélas, interrompit le poète, avec une comique inquiétude, qui donc me rasera le second jour?

☞ Un joli assaut de probité raconté par la *Liberté*:

"Quoi qu'en dise la morale des mélodrames, la vertu n'est pas toujours récompensée.

"La preuve, la voilà.

"Hier, vers neuf heures du soir, entre chien et loup, un pauvre marin, sac au doc, chapeau goudronné sur le sinciput, se promenait sur la place de la Bastille, offrant aux passans de leur vendre une superbe montre d'or avec sa chaine, moyennant 80 francs. Le pauvre diable était un des naufragés de l'*Abbatucci*. Son odyssée était lamentable.

"Si lamentable, qu'un homme compatissant l'aborda.

"—Combien votre montre? mon brave.

"—Quatre-vingts francs et la chaine avec.

"—Tenez, voilà cinq napoleons. Ne me remerciez pas.

"Au lieu de remercier, le marin prit ses jambes à son cou et l'acheteur charitable en fit autant.

"Mais, au bout de cinq minutes, le vendeur et l'acquereur revinrent sur leurs pas et se trouvèrent nez à nez.

"—Ah! filou! je te trouve.

"—Ah! voleur! je te rencontre!

"Et torgnoles d'entrer en danse.

"La comédie aurait pu durer longtemps, si le *Deus ex machina* n'était apparu sous la forme d'un sergent de ville, pour précipiter le dénouement, qui eut lieu chez le commissaire de police.

"Voici ce qui était arrivé.

"Le marin avait vendu quatre-vingt francs une montre et une chaîne en bronze d'aluminium qui valaient vingt-cinq francs, et le passant charitable avait payé son acquisition avec cinq médailles de Mauguin qui ne valaient pas cinq sous."

Au Bapteme.—Quand un prêtre de la religion brahmine baptise un enfant, il prononce les belles paroles suivantes, qui ne seraient nullement déplacées dans la bouche d'un pasteur chrétien:

"Petit enfant, tu es entré dans le monde en pleurant, pendant que tous autour de toi souriaient; puisses-tu vivre de telle manière que tu le quittes en souriant, pendant que tous autour de toi pleureront."

Brulures.—On vient de découvrir par hasard que le charbon de bois était un excellent remède pour les brûlures. Un morceau de charbon calme immédiatement la douleur. Si on le laisse pendant une heure, la brûlure guérit complètement.

☞ La législation radicale nous ayant frustré de la publication des avis judiciaires que voulaient bien nous donner dernièrement nos amis et patrons, nous nous proposons néanmoins de donner chaque semaine à nos lecteurs, un sommaire des ventes de successions et autres avis judiciaires que l'autorité du Gouverneur et de deux de ses acolytes ont daigné accorder à un autre.

Dans le cas où un administrateur de succession jugerait de l'intérêt de la succession qu'il administre de faire publier la vente ou tout autre avis soit en Français soit en Anglais, soit dans ces deux langues, dans le *Courrier*, afin de donner à ces avis une plus grande publication, nous les admettrons dans nos colonnes à raison de 25 cents par carré, c'est-à-dire la moitié de ce que cela coûte dans le *Journal*. Comme on le verra dans nos colonnes d'avis, un administrateur (Tuteur) s'est déjà prévalu de ce moyen pour donner plus de publication à la vente de la succession dont il a l'administration.

VENTES PUBLIQUES.

Succession Crawford Lyons.—La vente aura lieu à l'laquemine Brulée, le 14 Aout; il y a 600 arpents de terre avec les améliorations, 27 têtes de bêtes à cornes douces, une vacherie à Calcasieu, quelques chevaux, &c., à un et deux ans de crédit pour la terre et la vacherie, et au comptant pour la balance des propriétés.

Ant. Lambert et als., administr. vs. Evariste Franchebois et als.—Dans cette affaire, le Sherif vendra à la Maison de Cour, pour du comptant, le 7 aout, les prétensions du défendeur dans la succession de feu dame Céleste Joubert, sa mère.

Wm. Woods vs. John T. Hubbard, adm.—Dans cette affaire, le Sherif vendra, pour du comptant, à la Maison de Cour, le 7 aout, 228 acres de terre situés sur le Dry Bayou, avec les améliorations.

Succession Véronique Carrière.—Leonce F. Lastrapes, Encanteur, vendra sur les lieux, à Opelousas, le 3 aout, pour du comptant, une maison et un terrain, situés en cette ville.

Succession Michel Woods.—Le 31 Juillet, on vendra, sur le Bayou Têche, les propriétés de la succession susdite, consistant en une petite habitation de 80 acres de terre, chevaux, bœufs de tire, bêtes à cornes, &c. Les propriétés mobilières seront vendues pour du comptant, et l'habitation un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit.

Succession John Teal.—Le 28 Juillet, on vendra, à la Prairie Mamouth, les biens de la succession de feu John Teal, consistant en une habitation de 320 acres de terre, un autre morceau de 48 arpents, et du mobilier. Toute somme de $10 et au-dessous, payable comptant, et toute somme au-dessus de $10, à 1 et 2 ans de crédit.

Succession André Matte.—La vente aura lieu à la Maison de Cour le 24 juillet. Il y a un morceau de terre de 400 acres et un autre de 643 au Bayou Petite Prairie, qui seront vendus par lots de 50 acres ou moins, pour du comptant.

TABLEAUX DE SUCCESSIONS.

Succession O. Hinckley.—Une assemblée des créanciers aura lieu pardevant Y. D'Avy, Recorder, à Opelousas, le 21 Juillet, dans le but de déterminer de la meilleure manière de disposer des propriétés et fixer les conditions de la vente.

Succession Wilson Andrus, affranchis.—Blaize Motte, administrateur, a enrégistré un Tableau de classification, qui sera homologué le 3 Aout, à moins que l'on n'y mette opposition.

Succession Célestine Lavergne.—And. D. Méche, administrateur, a enrégistré un Tableau de réglement définitif, qui sera homologué le 7 aout sauf opposition.

Succession John G. Oliver.—Eliza McDaniel, administratrice, a enrégistré un Tableau de classification des dettes de cette succession, qui sera homologué le 3 aout, sauf opposition.

Succession Louis Tate.—Louis Stagg, administrateur, a enrégistré un Tableau définitif qui sera homologué le 7 aout, sauf opposition.

Que les prejugés n'usurpent pas votre raison.

Il est un fait certain: c'est qu'il existe dans l'esprit de certaines personnes un préjudice contre ce que l'on appelle les médecines patentées; mais néanmoins ce n'est pas une raison pour que vous refusiez obstinément de croire aux nombreux témoignages qui supportent la réputation des "HOSTETTER'S STOMACH BITTERS!" Les médecins les prescrivent; pourquoi n'en prendriez-vous pas? Les juges (qui sont généralement considérés avoir du talent) en ont fait usage et en continuent l'usage dans leurs familles.—Pourquoi donc les refuseriez vous? Ne permettez pas aux préjugés d'usurper votre raison au détriment de votre santé. Si vous êtes indisposé ou malade, et que votre état réclame une médecine, essayez ces bitters.

Quand l'énergie physique ou morale est fatiguée et réclame un stimulant, ces bitters sont ce qu'il y a de mieux. Ils sont tempérés et modifiés par des végétaux hygiéniques qui préviennent l'échauffement du sang, et communiquent au système vital une force et une santé véritable. Certaine racine qui entre dans la composition de ces bitters, est légèrement soporative, de manière que dans les cas où le système nerveux est atteint, une dose de ces bitters prise avant de se coucher, produit un sommeil tranquille et bienfaisant. Pour les palpitations du cœur, hystériques, convulsions, malaise général, craintes fantastiques de l'esprit, auxquelles les dames sont généralement sujettes dans certaines conditions, ces bitters seront toujours d'un excellent effet. Ceux dont le tempérament est nerveux peuvent constamment contrôler ce défaut par l'usage quotidien de ces bitters fortifiants, et ceux dont la constitution est épuisée, comme on dit vulgairement, par des excès ou des imprudences physiques ou morales, trouveront en ces bitters un élexir prompt et restauratif.

MAGASIN DE MEUBLES.

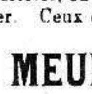

Le soussigné a transporté son magasin de meubles au Theatre des Varietes, où il a egalement établi son atelier. Ceux qui auront besoin de

MEUBLES NEUFS

trouveront là un assortiment assez complet. On manufacture des meubles, on repare ou on achète les vieux, ou on les prend soit en paiement d'autres meubles, soit en échange de réparations.

Comme par le passé, le soussigné sera modéré dans ses prix, et il espère ainsi mériter la continuation de l'encouragement de ses amis et du public en général.

L. VATTER.

Opelousas 31 Juillet 1869. 8tf

Proclamation.

Bureau du Maire,
Opelousas, 30 Juillet 1869.

En vertu d'une ordonnance du Bureau de Police de la ville d'Opelousas, les citoyens de ladite ville sont par les présentes avertis d'avoir à faire nettoyer leurs cours et lieux d'aisance dans l'espace de dix jours après la promulgation de cette proclamation; autrement, une amende leur sera imposée dont le montant sera fixé par ledit Bureau de Police.

F. PERRODIN,
Maire et Président du Bureau de Police.
Opelousas, 31 Juillet 1869.

SOYEZ AVERTI

Qu'A partir d'aujourd'hui, le soussigné mettra strictement en force l'ordonnance de la ville concernant les détonnations d'armes à feu dans les limites de la ville d'Opelousas.

CHAS. THOMPSON,
Constable.

Opelousas 31 Juillet 1869.

Vente a l'Encan.

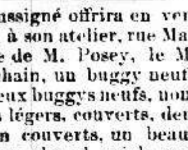

Le soussigné offrira en vente à l'Encan, à son atelier, rue Main, près la pharmacie de M. Posey, le Mercredi 4 Aout prochain, un buggy neuf, avec impériale, deux buggys neufs, non couverts, deux hacs légers, couverts, deux wagons légers, non couverts, un beau cheval américain, un cheval créole, un lot meubles de menage consistant en deux lits montés, bureau, secrétaire, armoire, settee, chaises, livres, bois de charpente, outils divers, fer &c. et beaucoup d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

On pourra acheter a l'amiable d'ici au jour de la vente.

Conditions:—Comptant.

S. P. CLARK.

Opelousas 24 Juillet 1869. 7 2t

Ecurie Publique.

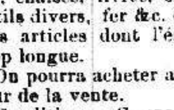

Le soussigné a toujours au service du public, des Wagons, Hacks, Buggies, chevaux de selle etc. qu'il louera ou avec lesquels il transportera les voyageurs &c. à aussi bon marché que qui que ce soit. Il saisit cette occasion pour annoncer à ses clients et au public en général que dorénavant il nourrira les chevaux à 25 cents par repas.

WM M. JOHNSON.

Opelousas 10 juillet 1869. 3m

K. H. Bodemuller,
HORLOGER,

RUE BELLEVUE, OPELOUSAS,
près le magasin de MM. Bloch & Dupré.
☞ On achète l'or et l'argent brut.
Opelousas 10 juillet 1869. 6m

NOUVEAU MAGASIN.

M. SOLOMON ISAACS annonce au public de cette ville et de la Paroisse en général qu'il vient d'ouvrir un

Magasin d'Habillements Faits

dans le magasin que viennent de laisser MM. Bloch & Dupré, encoignure Main et North, Opelousas, où il aura toujours un joli assortiment de vêtements confectionnés pour hommes et enfants, à 25 pour cent au-dessous du prix courant.

Opelousas, 15 Mai 1869. 3m.

J. H. Houston.

OPELOUSAS, LA.

AGENT POUR LA VENTE ET LE LOYER D'HABITATIONS ET DE TERRES.

Le soussigné annonce respectueusement qu'il a aujourd'hui, à vendre, un grand nombre

D'HABITATIONS

situées dans cette Paroisse et celles avoisinantes toutes terre riche et très productive soit pour

Sucre, Coton, Mais ou Riz.

Certaines de ces habitations sont situées sur les lignes du chemin de fer de Chattanooga et du chemin de fer des Opelousas, ainsi que sur les rives du Bayou Têche du Vermilion et du Bayou Bœuf.

Il portera une attention spéciale à ce genre d'affaires, et offre gratuitement ses services aux personnes qui sont à la recherche de terres.

S'adresser par lettre contenant un timbre ou en personne. Il réfère aux éditeurs du "Louisiana Advocate" de la Nouvelle Orleans et du "Southern Presbyterian" Caroline du Sud.

J. H. HOUSTON.

Opelousas, Lne. 17 juillet 1869. 6t

BOIS DE CHARPENTE.

Ceux qui ont besoin de bois de charpente sont priés de s'adresser à MM. Dom. Lalanne & frères, à Washington, à Bloch & Dupré, Opelousas, où ils pourront laisser leurs ordres, qui seront promptement exécutés.

A. SAMUELS.

Moulin de la Grande Riviere.
10 Juillet 1869. 3m

PENSION BOURGEOISE.

Le soussigné ouvrira, le 1er de Février prochain, dans les batisses de la Vieille Banque, près de la Maison de Cour, à Opelousas, une Pension Bourgeoise pour la convenance du public et des familles, soit par jour, par semaine ou par mois.

Il espère par ses soins et la modicité de ses prix, satisfaire tous ceux qui voudront bien le favoriser de leur encouragement.

JAMES G. HAYES.

Opelousas 25 Janvier 1868. 33tf

Salon de Creme a la Glace et de Soda.

M. MUNZESHEIMER a l'honneur d'annoncer qu'il ouvrira, près de l'ancien Hôtel de l'Union, rue Main, un Salon de Crêmes à la Glace et de Soda, où les dames et les messieurs seront servis avec tous les soins les plus complaisants. L'ouverture aura lieu demain, Dimanche, 30 Mai, à 2 heures de l'après-midi, et sera ouvert tous les jours suivants depuis 2 heures P. M. jusqu'à 10 heures du soir.

Opelousas, 29 Mai 1869. 51tf

A louer ou a vendre.

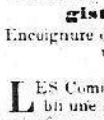

UNE RESIDENCE confortable située dans un endroit retiré et agréable de la ville d'Opelousas.

Pour les particularités, s'adresser à Messieurs Moore & Morgan, ou au bureau du *Courrier*.

Opelousas 26 Juin 1869. 3tf

Travail libre.—Bourse et Enregistrement de Terres.

Encoignure des rues Lafayette et Nouvelle Levée, Nouvelle-Orléans.

Les Commissaires d'Enrégistrement ont établi une Bourse de travail pour les hommes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents d'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont également établi un bureau pour les personnes qui ont des habitations, des termes ou des terres à vendre aux émigrants. Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 3 heures P. M.

Les planteurs sont priés d'y adresser leurs demandes et d'y communiquer, pour la publication, tout ce qui a trait au climat, à la salubrité, aux avantages et aux ressources de la Louisiane, l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs.

Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOYES, président et agent général du Bureau des Commissaires d'Emigration.

Nouvelle-Orléans 26 Juin 1869.

LE MONDE ILLUSTRE.

12me. Année.

Edition spéciale pour les Etats-Unis. Journal international avec gravures sur tous les sujets d'actualité.

SUPPLEMENT:

LE NOUVEAU MONDE,

Journal spécial hebdomadaire, scientifique et agricole.

Grace à cette combinaison, "Le Monde Illustré" avec "Le Nouveau Monde," est devenu le plus complet et le meilleur marché de tous les journaux français. Parait régulièrement chaque semaine.—32 pages in-4 d'impression, dont huit de dessins par les premiers artistes français et étrangers.

MONDE ILLUSTRE et NOUVEAU MONDE.

Un an,	$9 00	Trois mois,	$2 [illegible]
Six mois,	4 50	Le numéro,	[illegible]

LE MONDE ILLUSTRE (seul):
Un an, $7. Six mois, $3 75. Trois mois, $2.

LE NOUVEAU MONDE (seul):
Un an, $3 50. Six mois, $1 75. Trois mois, 90 cts.

H. P. SAMPERS,
Box 3133, 91 Walker Street, New-York.

☞ M. Joel H. Sandoz, éditeur du "Courrier des Opelousas", est agent de ces deux publications pour la Paroisse St. Landry.

A VENDRE.

6,000 PIEUX de 3 pieds.

S'adresser à M. Bertrand Pousson à Chataignier. [illegible] aout 1869.